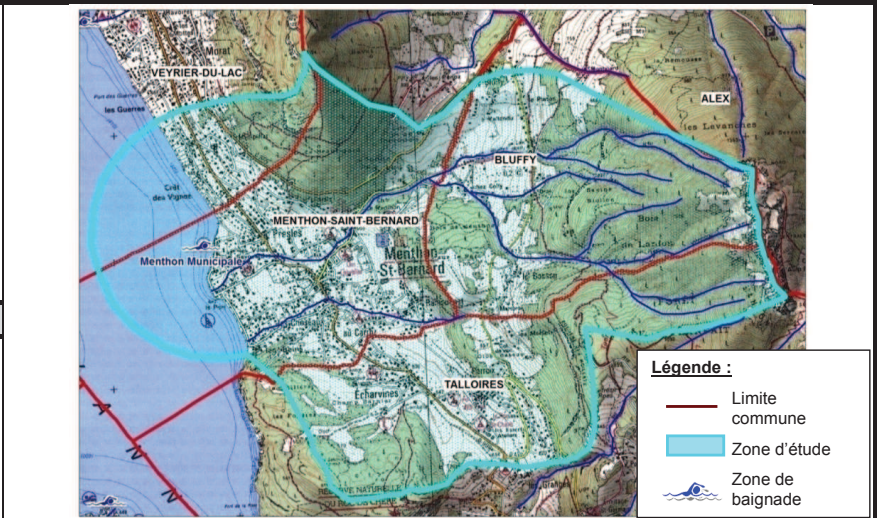


Date d'élaboration (ou de mise à jour) du profil : janvier 2012

Caractéristiques du site	Zone d'étude du profil de baignade
--------------------------	------------------------------------

Nom de la zone baignée (ZB) : **plage municipale de Menthon**
 Nom du plan d'eau : **Lac d'Anney**
 Commune : **Menthon-Saint-Bernard**
 Département : **Haute Savoie (74)**
 Région : **Rhône-Alpes**
 Activités pratiquées : **baignade surveillée au niveau de la zone de baignade, détente et loisirs, activités nautiques et port à proximité, ...**
 Personne responsable de l'eau de baignade : **Maire de Menthon-Saint-Bernard**
 Personne chargée des observations et mesures de gestion : **surveillants de baignade, services techniques municipaux, organisme compétent en matière d'assainissement (Syndicat Mixte du Lac d'Anney)**



Légende :

- Limite commune
- Zone d'étude
- Zone de baignade

Période d'ouverture et fréquentation

Période d'ouverture : **accès payant du dernier week-end de juin au 1^{er} week-end de septembre de 10h à 18h, accès libre en dehors de cette période**
 Baignade : **baignade surveillée du dernier week-end de juin au 1^{er} week-end de septembre de 10h à 19h**
 Fréquentation de la plage municipale de Talloires durant la saison balnéaire : **500 à 600 personnes/jour en moyenne, jusqu'à 1 500 usagers/jour en période de pointe**

Historique de la qualité de l'eau de baignade

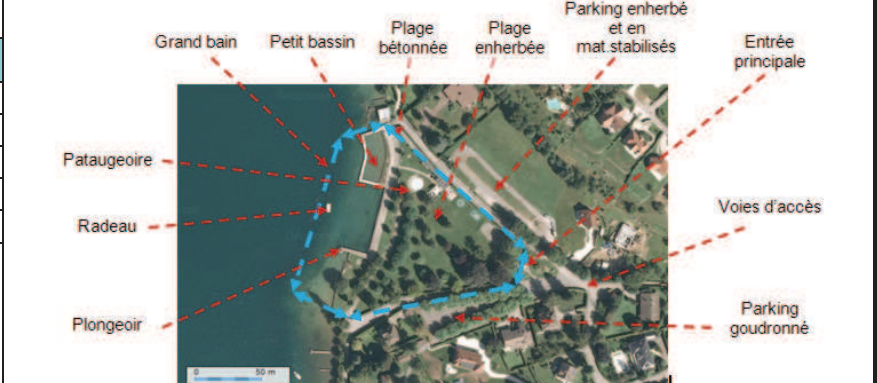
Année	2008	2009	2010	2011
Classement	5B	5A	5A	5A

5 ou 6 : nombre de contrôles sanitaires effectués

A	: Eau de bonne qualité
B	: Eau de qualité moyenne
C	: Eau pouvant être momentanément polluée
D	: Eau de mauvaise qualité

Liste des épisodes de pollution ayant déclassé la qualité des eaux de baignade (classe C ou D) :
AUCUN épisode de pollution déclassante recensé au cours des dernières années

Description du site et de ses aménagements



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Type	Impact	Source de pollution	Nature du risque	Rejet sur la ZB	Paramètres mesurés sur la ZB, seuils d'alerte	Mesures préventives et personnes responsables des procédures	Proposition d'actions curatives en cas de problème particulier
Avéré Sans objet							
Potentiel	Faible	Assainissement autonome non conforme	Organique et bactériologique	Non	Entérocoques >660 UFC/100mL Escherichia coli >1800 UFC/100mL	- Contrôle des installations d'assainissement non collectif par le SILA - Injonction de mise aux normes des installations non conformes - Coordination des programmes de réhabilitation groupée	- Etude de la qualité microbiologique des cours d'eau qui permettra de hiérarchiser le programme de réhabilitation des installations autonomes du SILA
	Faible	Rejets routiers (via les réseaux EP et les cours d'eau)	Hydrocarbures	Non	Teneur en huiles minérales	- Mesures de suivi régulier - Sollicitation de l'avis de l'ARS et mesure de la teneur en huiles minérales en cas de doute - Si nécessaire : interdiction de la baignade	- Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution - Etude des rejets routiers pour déterminer les secteurs prioritaires à équiper de traitement des eaux pluviales (à l'échelle du bassin du lac)
	Très faible	Ruissellements directs	Organique et pesticides	Oui			- Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution - Sensibilisation des riverains des cours d'eau et fossés à la préservation de la qualité des eaux superficielles
	Très faible	Activités agricoles	Organique et bactériologique	Non	Entérocoques >660 UFC/100mL Escherichia coli >1800 UFC/100mL		- Sensibilisation des agriculteurs à de bonnes pratiques agricoles - Etude de la qualité microbiologique des cours d'eau (à l'échelle du bassin du lac) - Si nécessaire : Interdiction aux troupeaux de pâturer et s'abreuver dans les cours d'eau et mise en place d'un plan d'épandage
Accidentel	Très faible	Dépollution ou déjections d'animaux au sein du site (interdit aux animaux)	Organique et bactériologique	Oui / Non	Entérocoques >660 UFC/100mL Escherichia coli >1800 UFC/100mL	- Mesures de suivi régulier - Entretien régulier du site - Sollicitation de l'avis de l'ARS et analyse complémentaire bactériologique en cas de doute - Si nécessaire : interdiction de baignade	- Mesures réglementaires interdisant l'accès aux chiens sur la zone de baignade - Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution
	Très faible	Dysfonctionnement sur le réseau d'assainissement	Organique et bactériologique	Oui / Non	Entérocoques >660 UFC/100mL Escherichia coli >1800 UFC/100mL	- Mesures de suivi régulier et d'autosurveillance - Télégestion des postes de relevage - Contrôle des branchements et entretien des réseaux d'assainissement collectif par le SILA - Sollicitation de l'avis de l'ARS et analyse complémentaire bactériologique en cas de doute - Si nécessaire : interdiction de la baignade	- Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution
	Très faible	Déversement accidentel d'hydrocarbures	Hydrocarbures	Oui / Non	Teneur en huiles minérales	- Mesures de suivi régulier - Sollicitation de l'avis de l'ARS et mesure de la teneur en huiles minérales en cas de doute - Si nécessaire : interdiction de baignade	- Sensibilisation des riverains des cours d'eau et fossés à la préservation de la qualité des eaux superficielles - Etude des rejets routiers pour déterminer les secteurs prioritaires à équiper de traitement des eaux pluviales (à l'échelle du bassin du lac) - Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution
	Très faible	Crue du Biollon	Variable	Oui		- Mesures de suivi régulier	- Traitement de la situation inhabituelle en cas de pollution

Légende (impact de la pollution sur la zone de baignade) : impact très faible, impact faible, impact moyen, impact fort, impact très fort